

Adrian Wyss

Dr. iur., LL.M., CAS Criminalité économique,
Avocat, Associé
Responsable Criminalité économique

**LANGUES:**

allemand
anglais

SITE:

Zurich

TÉLÉPHONE:

+41 58 258 10 00

**AU PROFIL EN
LIGNE:****E-MAIL:**

adrian.wyss@bratschi.ch

Vita

Adrian Wyss dirige le département de droit pénal économique de Bratschi. Il dispose d'une grande expérience dans les affaires pénales économiques nationales et internationales complexes, y compris les procédures de blanchiment d'argent, de fraude et de corruption ainsi que l'entraide judiciaire internationale en matière pénale. Dans ce domaine, il est en outre régulièrement chargé de mener des enquêtes internes. Outre la représentation de parties civiles lésées, Adrian Wyss assure régulièrement la défense d'accusés dans des procès pénaux.

Adrian Wyss dispose en outre d'une expérience dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle, avec un accent particulier sur le droit des signes distinctifs et la concurrence déloyale. Dans ce domaine, il dispose d'une grande expérience dans la représentation de ses clientes et clients dans des litiges devant les tribunaux suisses.

Outre son activité de représentant de parties et d'avocat de la défense, Adrian Wyss est engagé comme conférencier dans le CAS en droit pénal économique (Académie des procureurs de l'Université de Lucerne) et enseigne le droit économique et le droit de la concurrence déloyale, notamment à l'Université de Saint-Gall (HSG) et à la Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse (FHNW). En 2019, Adrian Wyss a en outre été élu par le Grand Conseil juge suppléant du tribunal de commerce du canton d'Argovie.

Adrian Wyss publie régulièrement dans son domaine de spécialité et intervient en tant qu'expert dans le domaine du droit pénal.

Parcours professionnel

- Associé, Bratschi SA (depuis 2021)
- Juge suppléant à temps partiel, Tribunal de commerce d'Argovie (depuis 2019)
- Avocat, Lenz & Staehelin, Zurich (2013-2021)
- Avocat, Häusermann & Partner, Berne (2011-2013)
- Greffier, tribunal de district de Signau-Trachselwald (2009-2010)

Formation

- CAS in White Collar Crime, Université de Lucerne (2022)
- Master of Laws, LL.M. traditionnel (avec distinction), Université de Californie Berkeley (2015-2016)
- Dr. iur. summa cum laude, Université de Berne (2013)
- Master of Law magna cum laude, Université de Berne (2008)
- Bachelor of Law magna cum laude, Université de Berne (2007)

Autres activités

- Chargé de cours dans le cadre de la formation CAS en droit pénal économique à l'Université de Lucerne (depuis 2020)
- Juge suppléant à titre accessoire au Tribunal de commerce d'Argovie (depuis 2019)
- Chargé de cours en droit économique et en droit de la concurrence déloyale à l'Université de Saint-Gall HSG (depuis 2019)
- Chargé de cours en droit économique à la FHNW (depuis 2018)

Affiliations

- Ordre des avocats zurichois
- Fédération Suisse des Avocats (FSA)
- Association de droit pénal économique (V-WISTRA)
- Réseau de la partie civile (NPK)
- Groupe spécialisé dans la défense pénale Association des avocats zurichois
- IBA Business Crime Committee
- Association suisse des juges en matière commerciale (ASJC)

Expertise

Droit pénal, Criminalité économique, Droit procédural, Droit de la propriété intellectuelle

Practice Groups

Procédure et insolvabilité, Criminalité économique

Publications

Nemo tenetur im Verwaltungsstrafrecht: Zwischen Mitwirkungspflicht und Selbstbelastungsverbot

Dr. Adrian Wyss und MLaw Svenja Balla, in: bratschiLETTER Öff.-Recht, November 2025